



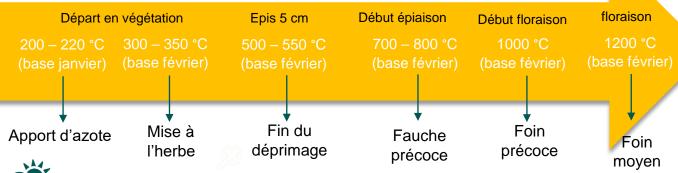
N°14

Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

05/05/2021



Calendrier fourrager





Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1er janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} février
Avrée	302	238	714
Chateau-Chinon	598	374	633
Clamecy	215	200	706
Dun les Places	598	369	572
Lormes	485	352	690
Nevers	175	203	707
Prémery	260	204	670

Données météo au 2 mai 2021 (Source : Météo France)



<u>Les MCPI à base de triticale ne sont pas</u> <u>encore épiés et devraient être bon à récolter</u> vers la mi-mai (photo CA58, 4 mai 2021)

Pousse d'herbe hétérogène, enfin de la pluie

La quelques précipitations de la semaine dernière (10 à 20 mm selon les secteurs) ont permis une légère reprise de la pousse : Malgré tout, celle-ci reste hétérogène selon les situations (type de sol, exposition, type de flore) : entre 10 et 80 kg de MS/ha/jour. La pluie de cette semaine et la chaleur annoncée ce week-end devraient être favorables à la végétation.

Les dix jours à venir s'annoncent capricieux et il risque d'être difficile de réaliser des chantiers de récolte. Les mélange céréales-protéagineux à base de triticale et les prairies temporaires à base de ray-grass hybride vont atteindre le stade début épiaison et être bons à récolter d'ici une semaine environ dans la plupart des secteurs du département. Le prochain créneau de beau temps devrait donc marquer le début des récoltes. Certaines prairies permanentes prévues en ensilage et ayant reçu un haut niveau d'apport azoté vont également pouvoir être récoltées. Les luzernes sont en revanche assez peu développées, il faut continuer à suivre leur évolution et repérer l'apparition des boutons floraux.

■ Que semer après un MCPI?

La plupart des mélanges céréales-protéagineux récoltés immatures, en ensilage ou enrubannage, vont être fauchés courant du mois de mai. En l'absence de prairie semée conjointement à l'automne, ces surfaces vont être disponibles pour y cultiver une éventuelle seconde culture fourragère.

L'implantation d'une culture fourragère en dérobée estivale reste un pari. Quelle que soit la plante choisie, en cas de sécheresse comparable à 2019 ou 2020, la production fourragère n'est pas garantie et le coût de la culture par rapport au volume de fourrage produit peut se révéler supérieur à de l'achat de foin.

Les possibilités de cultures fourragères dérobées sont multiples, à définir en fonction du mode de récolte envisagé (fauche ou pâture) :

- ❖ Sorgho fourrager : multicoupe ou monocoupe. Le sorgho multicoupe a l'avantage de pouvoir être pâturé. Les sorghos BMR ont l'avantage d'être plus digestibles mais sont plus sensibles à la verse.
- ❖ Maïs fourrage : il existe des maïs très précoce (indice 180-200) adaptés à une culture en dérobée.
- ❖ Millet perlé : utilisable en fauche ou en pâture.
- ❖ Moha: utilisable en fauche ou en pâture. Peu ou pas de repousses après exploitation.
- ❖ Colza fourrager : utilisation plutôt en pâture. Peut-être associé à du ray grass d'Italie alternatif.

Même si le résultat n'est pas l'implantation n'est pas à négliger. Un lit de semence avec de la terre fine et un semis à faible profondeur (1 à 2 cm maximum, à l'exception du maïs) sont indispensables pour obtenir une levée la plus rapide possible. Un semis peut fertilisation lors du s'avérer nécessaire. L'implantation d'une culture dérobée est plutôt à réserver aux parcelles avec un bon potentiel et qui se réchauffent bien.

L'ajout d'une légumineuse (trèfle annuel) n'est pas forcément intéressant : le coût de semence par hectare va augmenter et les légumineuses risquent de souffrir de la concurrence avec les graminées et d'être peu présentes à la récolte.



Le millet perlé peut être à la fois fauché ou pâturé.

En cas d'implantation une seconde culture derrière un MCPI, c'est cette seconde culture qui devra être déclarée en culture principale dans votre assolement PAC. Une modification de la déclaration est alors nécessaire.

Les conseillers de la Chambre d'agriculture vous accompagnent

Contact bureau Nevers: Tél: 03 86 93 40 60

Mail: elevage@nievre.chambagri.fr

Retrouvez toutes nos actualités sur :



REGION BOURGOGNE FRANCHE